Géographie de l'exclusion : la fin du « modèle parisien »

Dans son dernier livre, Géographie urbaine de l'exclusion urbaine dans les grandes métropoles françaises, le géodémographe Gérard-François Dumont utilise un nouvel indice synthétique d'exclusion, appliqué à des territoires hors métropole parisienne. Le résultat bouscule les idées reçues sur la place de la pauvreté dans les grandes villes françaises. En voici des extraits pour Territoires [1].

Le phénomène d'exclusion peut se définir comme la marginalisation sociale d'une partie de la population. Il présente des aspects économiques, comme l'absence d'emploi ou l'insuffisance de revenus, mais aussi d'autres aspects qui peuvent être liés au logement, à une incapacité, à la situation familiale, voire à la catégorie socioprofessionnelle. Aussi, l'exclusion est-elle multiforme. Elle peut être appréhendée, comme cela est souvent le cas, par des statistiques portant sur l'ensemble de la France, mais c'est en réalité l'un des facteurs de différenciation des territoires des villes françaises. (...) La complexité du phénomène appelle une multiplicité d'approches. C'est pourquoi la démarche novatrice conduite dans. cette étude entreprend de recourir à un ensemble d'indicateurs, issus de sources différentes, pour mesurer le phénomène d'exclusion. (...) Dans ce dessein, cette étude utilise treize données tenues par quatre institutions différentes : l'Inséé pour le recensement, la direction générale des



Gérard-François Dumont professeur à la Sorbonne, et président de la revue *Population & Avenir.*

impôts pour les indicateurs fiscaux, la Banque de France pour l'indice de surendettement et les caisses d'allocations familiales pour des indicateurs sociaux. Elle élabore ensuite une synthèse de l'analyse de ces treize données en construisant un

« L'exclusion est un des facteurs de différenciation des territoires des villes françaises. »

tout nouvel indicateur que nous désignons comme « l'indice synthétique d'exclusion ».

L'autre aspect novateur de cette étude tient à son champ géographique.

Nombre d'études sur l'exclusion ont un caractère monographique et concernent la métropole parisienne, concluant à un « modèle parisien », selon lequel la géographie de l'exclusion serait centrifuge, c'est-à-dire plus élevée dans les territoires périurbains que dans le centre des métropoles. Et leurs résultats ont tendance à servir de modèle d'interprétation pour les autres métropoles du pays. (...)

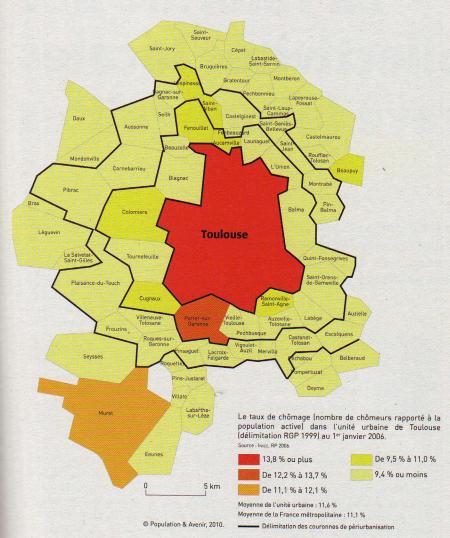
D'où le choix de ne pas considérer Paris, mais les six grandes métropoles régionales françaises, soit Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice et Toulouse. (...) Enfin, l'analyse géographique comparative doit permettre de préciser si la géographie de l'exclusion dans les métropoles étudiées est justifiable d'un modèle. »

Pourquoi avoir choisi ces échelles géographiques ?

« Il importe d'examiner la réalité géographique de l'exclusion sachant, que la population soumise à l'exclusion se répartit de manière inégale sur les territoires français. La France se compose de plusieurs types de territoires, qu'il est nécessaire de distinguer, car les phénomènes d'exclusion n'y suivent pas nécessairement la même logique géographique. Trois espaces principaux se différencient :

1. Géographie urbaine de l'exclusion urbaine dans les grandes métropoles françaises, L'Harmattan, 2011. L'ouvrage est enrichi de 84 cartes, 12 tableaux, 10 grilles d'analyse et d'un index géographique comprenant 350 entrées communales.

Le taux de chômage dans l'unité urbaine de Toulouse



de logements HLM, auquel s'ajoutent deux communes de la couronne périphérique. » « La commune-centre de Toulouse se situe dans la catégorie des cinq communes au pourcentage moyennement élevé de logements HLM, à un niveau (13,4 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (12,3 %). »

La carté de la proportion des ouvriers et des employés dans la population active occupée montre deux grandes zones au pourcentage élevé, au nord et au sud-ouest, formant chacune un ensemble de quinze communes continues. » « La commune-centre de Toulouse compte un pourcentage d'ouvriers et d'employés (40,3 %) légèrement inférieur à la moyenne de l'unité urbaine (41,1 %). »

« La commune-centre de Toulouse a le taux de ménages fiscaux non-imposés le plus élevé (38,6 %) de l'unité urbaine. » « C'est dans la commune-centre que se trouvent les revenus fiscaux les plus bas dans la tranche des 10 % de ces revenus les plus faibles. » « La commune-centre de Toulouse a un pourcentage de population couverte par le RMI (6 %) très sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (4 %). »

Exclusion maximale dans la commune-centre

Dans l'unité urbaine de Toulouse, la géographie de l'ISE souligne d'abord la place de la commune-centre avec des phénomènes d'exclusion nettement plus élevés que la moyenne de l'unité urbaine (0,39). Plus précisément, la commune-centre compte l'ISE le plus élevé (0,82) des soixante-douze communes de son unité urbaine. Ce niveau peut s'expliquer notamment par la concentration des logements sociaux et le fait que certains de ses quartiers sont des lieux de première installation d'immigrants dans l'unité urbaine.

Conclusion

« Malgré une urbanisation et des histoires et géographies économiques et migratoires différentes, la plupart des communes-centres se classent dans la catégorie d'exclusion élevée de leurs unités urbaines respectives. (...) Un [autre] enseignement porte sur la remise en cause du schéma centrifuge traditionnel de l'exclusion urbaine, désigné comme modèle européen ou modèle parisien. Les grandes métropoles régionales françaises suivent plutôt, de façon systématique à Toulouse, Marseille, Nice et Lille, ou atténuée, à Bordeaux et Lyon, le modèle nord-américain de concentration de l'exclusion au centre, que le modèle européen selon lequel l'exclusion prédomine dans les banlieues. »





> Pour aller plus loin

Revue *Population & Avenir.* Le numéro septembreoctobre 2011 (n° 705) propose un dossier inédit intitulé « L'armature urbaine de l'emploi en France: un basculement géographique ». www.population-demographie.org